



Conseil communal  
Bureau du Conseil

## **Rapport d'activité de l'Association de communes Sécurité est lausannois au Conseil communal de Pully**

**Année politique juillet 2025/juin 2026**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Ce rapport ne relate que les faits qui concernent la Commune de Pully. Pour une vue d'ensemble de l'activité de l'ASEL, vous voudrez bien vous référer aux documents déposés sur son site internet et, en particulier, à son excellent rapport de gestion<sup>1</sup>.

### Composition

Pour le Comité de direction vos représentants sont Jean-Marc Chevallaz (président) et Gil Reichen (membre).

Pour le Conseil intercommunal :

- Gérald Cuche (jusqu'à novembre 2025, pas remplacé en mai 2026)
- Dominique Favre
- David Häusermann Chapatte
- Nathalie Lude (scrutatrice)
- Stephan Margelisch
- Lydia Masmejan (conseillère municipale)
- Anne Schranz (présidente de la Commission de gestion)
- Lena Yersin (vice-présidente)

### Commission de gestion

Elle compte 4 membres (un représentant par commune) et s'est réunie deux fois en présence M. Jean-Marc Chevallaz, président du CoDir et du Lt-colonel Dan-Henri Weber, commandant de police à qui elle a pu poser toutes les questions concernant le budget, les comptes et la gestion. Il faut relever la très bonne collaboration qui prévaut à tous les niveaux lors de ces séances.

## Séances

Le Conseil s'est réuni deux fois pendant l'année écoulée.

Le 13 novembre 2025 à Paudex le préavis suivant a été adopté à l'unanimité :

### 3/2025 - Budget 2026

Le budget prévu pour 2026 est de CHF 13'136'139.00. Il s'agit du quinzième budget présenté à l'ASEL. Il est en hausse de 7,4% par rapport au budget 2025 et en augmentation de 7,5% par rapport aux comptes 2024. Cette variation des charges provient pour l'essentiel des charges de personnel (+3,7 ETP) et d'une augmentation des biens, services et marchandises, notamment du matériel informatique.

Le 19 mai 2026 à Paudex les préavis suivants ont été adoptés à l'unanimité :

### -1/2026 - Comptes de l'année 2025

L'exercice 2025 représente la quatorzième année d'activité de l'ASEL. Le résultat des comptes est de CHF 12'276'707.02 soit 0,35 % de plus que le budget prévu et 0,46 % de plus que les comptes de 2024. L'exercice peut être qualifié de bon, en particulier grâce à des revenus financiers supérieurs aux attentes<sup>2</sup>. De ce fait la participation de Pully n'est « que » de CHF 6'711'819.93, soit moins de 17,2 % que prévu au budget et 2,5% de moins qu'en 2024. Toutefois Pully reste le gros contributeur avec près de 85% de la participation totale des 4 communes, environ 343 francs par habitant (la participation totale des communes par est de CHF 7'842'986.20).

### -2/2026 - Rapport de gestion 2025

L'effectif du personnel est de 68 collaborateurs (64,2 ETP alors que 61,5 ETP étaient prévus au budget). Ils assurent les missions de police secours, police de proximité, de prévention, administrative et de constat judiciaire. Pour exemple, la centrale a enregistré plusieurs milliers d'appels ; la Section Unité Proximité a effectué 3'800 actions préventives sur l'ensemble des secteurs ; quant à l'Unité Radar, elle n'a pas chômé. Ses radars mobiles, entre autres, sur le territoire de la commune ont contrôlé 313'358 véhicules, dont 8'993 étaient en infraction, soit le 2,87% (majoritairement en zone 30).

Anne Schranz, rapportrice

Pully, le 14 juin 2026

---

<sup>2</sup> Le produit des amendes est de CHF 3'616'630.28 pour 2025 contre CHF 3'654'676.57 en 2024.